

Jusqu'à la fin, les derniers tenants de l'autorité du Reich s'efforcent d'obtenir quelque arrangement séparé avec les Occidentaux. En vain ! Ceux-ci excluent toute autre issue qu'une reddition sans condition reçue par tous les Alliés à la fois. Il est vrai que l'amiral Friedeburg conclut, le 4 mai, avec Montgomery la capitulation des armées du nord-ouest de l'Allemagne, du Danemark et des Pays-Bas. Mais ce n'est là qu'une convention entre chefs militaires locaux, non point un acte engageant le Reich. Finalement, Doenitz se résigne. Le général Jodl, envoyé par lui à Reims, y apporte à Eisenhower la capitulation totale. Celle-ci est conclue le 7 mai à 2 heures. Le feu doit cesser le lendemain à minuit. Comme l'acte est signé au quartier général du commandant en chef occidental, il est entendu que, par symétrie, une ratification aura lieu le 9 mai, au poste de commandement soviétique à Berlin.

Je n'ai naturellement pas manqué de régler à l'avance avec les Alliés, la participation française à la signature de ces deux documents. Le texte, d'une extrême et terrible simplicité, ne soulève de notre part aucune objection. Mais il faut que la France, elle aussi, le prenne formellement à son compte. Je dois dire que les Alliés nous le demandent eux-mêmes sans ambages. À Reims, comme on en est convenus, le général Bedel Smith, chef d'état-major du général Eisenhower, préside la cérémonie au nom du commandant en chef et signe, d'abord, avec Jodl représentant de Doenitz. Ensuite, pour les Russes le général Souslaparov, pour les Français le général Sevez, sous-chef d'état-major de la défense nationale - Juin étant à San Francisco -, apposent leur signature. Quant à l'acte de Berlin, il va comporter une plus grande solennité. Non point qu'il ajoute quelque chose à celui de Reims. Mais les Soviets tiennent beaucoup à le mettre en relief. Pour y représenter la France, je désigne le général de Lattre.

Celui-ci, reçu par les Russes avec tous les égards convenables, se heurte cependant à une objection protocolaire. Le maréchal Joukov étant le délégué du commandement soviétique et l'air-marshall britannique Tedder celui du commandement occidental, les Russes déclarent qu'en principe ils sont d'accord pour que le général de Lattre soit, lui aussi, présent. Mais, comme les Américains ont envoyé le général Spaatz afin qu'il signe comme de Lattre, le sourcilieux M. Vichynsky, accouru pour « conseiller » Joukov, observe que l'Américain fait double emploi avec Tedder et ne saurait participer. Le Français serait, dès lors, exclu. Avec adresse et fermeté, de Lattre prétend, au contraire, remplir bel et bien sa mission. L'incident est bientôt réglé. Le 9 mai, le général de Lattre prend place aux côtés des délégués militaires des grandes puissances alliées, sous une panoplie où le tricolore figure avec leurs drapeaux. A l'acte final de la capitulation allemande, le représentant de la France est signataire, comme ceux de la Russie, des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Le feldmarschall Keitel, en s'écriant: « Quoi ? Les Français aussi ! », souligne le tour de force qui aboutit, pour la France et pour son armée, à un pareil redressement.

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*.